



15 février 2014

## Pharisaïsme à l'américaine

Mt 5, 17-37 6<sup>ème</sup> dimanche du T. O.

Abondance de bien dans les lectures de ce dimanche. Je ne m'arrêterai que sur cette parole du Christ qui affirme que « si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux ».

Cette justice des pharisiens ne serait-elle pas celle qui condamne sans discernement ni réflexion. Ne rejoint-elle pas ce que je qualifierais de justice à l'américaine qui présuppose que quelqu'un est coupable et qu'il doit ensuite prouver qu'il est innocent ? En ce sens, notre justice en Suisse est plus proche de l'Évangile puisqu'elle part du principe que tout prévenu est présumé innocent avant qu'un jugement ne tombe.

Lors des récentes affaires en Valais, la presse, que tout le monde s'accorde à qualifier de nouveau pouvoir, a jeté la suspicion, le doute et par ses jugements sommaires a jeté le discrédit sur des hommes qui ont dû ensuite se justifier et essayer de prouver leur innocence. Pourtant le mal est fait et il faudra énormément de temps pour retrouver crédibilité et sérénité.

Je me souviens d'une phrase d'un juge français qui disait ceci : « Dans chaque affaire qui m'est confiée, je cherche à comprendre le pourquoi de tel comportement. Quand j'ai compris, je n'ai plus envie de juger même s'il le faut bien » et d'ajouter « Le jour où je prononcerai une condamnation sans un pincement au cœur, je démissionnerai ». Voilà quelqu'un qui a compris que la justice qui surpasse celle des pharisiens, c'est la miséricorde.

*Chne Calixte Dubosson*

## Ado, mais pas idiot

Livre de Joël Pralong EDB, 2013

Si les ados font les idiots... parfois ! ils ne sont pas si idiots que ça en réalité. Ce livre qui leur est destiné, ainsi qu'à leurs parents, le prouvent. L'abbé Joël qui les connaît bien, a rassemblé une cinquantaine de questions d'ados sous forme de petits dialogues embellis de dessins humoristiques mis en œuvre par Sylvie Nigg. La parole leur est laissée. Les thèmes abordés sont le reflet des questions qui les turlupinent : la famille, la liberté, la confiance, l'amour, Dieu, la religion.

Depuis sa parution, les échos sont favorables : autant les parents que les jeunes se sentent concernés.

## Concert en faveur de l'Association Jean Bosco

Martigny, Temple Protestant concert par l'Octuor Vocal de Sion en faveur de l'Association Jean Bosco qui œuvre pour des jeunes en difficultés, dans l'esprit de Don Bosco et de la famille salésienne, **samedi 22 février à 20h00**,

Découvrir le magnifique Temple protestant de Martigny, fraîchement rénové, apprécier le nouveau répertoire, toujours panaché entre des morceaux liturgiques et des pièces profanes, et soutenir ainsi une belle œuvre caritative.

Infos : [andrepianta@cipre.ch](mailto:andrepianta@cipre.ch) ou 079.286 06 23

# La nouvelle traduction française de la Bible : pour quoi et pour qui ?

*Lors de l'audience générale du mercredi 5 février, les évêques de la Conférence épiscopale francophone pour les traductions liturgiques (CEFTL) ont remis au pape François une nouvelle Bible officielle en français (La Bible. Traduction officielle liturgique, Mame, 2013). Mais pour quoi encore une nouvelle Bible ? Et à qui peut-elle être destinée, quand on sait que, ne serait-ce que dans l'édition catholique, on en connaît déjà de nombreuses et très bonnes versions ?*

## **Du latin au français : le tournant de Vatican II**

L'aurions-nous oublié : ce n'est qu'à la suite du Concile Vatican II, dans les années 1969-1974, que les textes bibliques furent lus en liturgie dans la langue du peuple. Il fallut pour cela traduire en français les textes des Lectionnaires liturgiques, ceux de la Liturgie des Heures étant établis sur la base soit d'une traduction originale, soit de la Traduction œcuménique de la Bible (TOB). Mais ce n'est qu'en 1995 que le P. Henri Delhougne, moine de l'Abbaye de Clervaux, reçut mandat des évêques francophones de faire mieux traduire ce qui l'était déjà et traduire ce qui ne l'était pas encore. S'inaugura dès lors le chantier qui trouva son premier épilogue dans cette Bible de 2013, après 17 ans d'un incessant labeur.

## **70 spécialistes et des équipes interactives**

Pour cette traduction, 70 spécialistes furent réunis, dont 17 femmes (une première, en Eglise, notons-le). Chacun des 76 livres de la Bible fut confié à une équipe composée de deux biblistes et deux hommes ou femmes de lettres. En découla une traduction française à la fois fidèle aux manuscrits originaux hébreux ou grecs et d'une qualité de langage ajustée à la proclamation liturgique (voir encadré).

### **Traduire en commun : un travail de consensus**

Chaque équipe s'astreignit à une démarche identique : la proclamation du verset ; la vérification par les biblistes de la fidélité au texte source ; l'intervention des poètes ou hymnographes spécialistes de la langue française, pour un éventuel ajustement (allègement, mise en forme ou en mots différente). Chaque verset fut ainsi passé au crible de pareille écoute puis relecture critique.

## **Un texte pour l'oreille**

En plus d'être augmentée des 21'000 versets de l'Ancien Testament non encore traduits parce que non lus à la messe, cette nouvelle Bible offre pour principale originalité d'être écrite en vue de la proclamation et de l'écoute des textes en liturgie. Par le caractère coulant et le rythme adapté de son style (surtout dans les passages poétiques), elle sert le lecteur qui aura charge de la proclamer, et par l'évitement notamment de tout "homophone" ambigu ou gênant, elle vise à en rendre l'audition plus aisée pour l'assemblée (voir encadré).

### **Eviter les ambiguïtés et contre-sens**

Citons trois ajustements, qu'il faut lire à voix haute pour en mesurer le bienfondé. A l'oreille, le "si le sel s'affadit, comment le salera-t-on ?" de Mt 5, 13 donne à entendre un "saleraton" étonnant ! La formule retenue est devenue : "Si le sel devient fade, comment lui rendre sa saveur ?". Le "Si j'ai fait le guet" de Jb 31, 9 peut s'entendre d'un homme "gai", mais aussi "gay", mot très connoté aujourd'hui. La nouvelle traduction le rend dès lors par : "Si j'ai guetté". Le "Et t'étant ceint, sers-moi" de Lc 17, 8, en plus d'aligner les t et les s sifflants, donne pour le moins à sourire. La nouvelle Bible a préféré le traduire par : "Mets-toi en tenue pour me servir".

### **Un long processus d'approbation**

En 2003 déjà, la traduction fut soumise aux diverses Conférences épiscopales. Chaque évêque ayant pu donner son avis, 4'200 remarques furent analysées et intégrées avant qu'en 2008 ne soit produit un texte approchant de sa forme définitive. Entre-temps, le pape Benoît XVI ayant souhaité que la Congrégation pour le culte divin donne la *recognitio* aux diverses traductions liturgiques en cours, pas moins de mille nouvelles remarques (demandes explicites ou simples suggestions) furent produites par la Congrégation romaine. Après que, dès 2011, une nouvelle Commission se soit employée à débattre avec Rome des formules et versets litigieux, l'on aboutit, à l'automne 2012, au texte adopté par les diverses Conférences épiscopales.

### **Sans liturgie, aucune traduction n'est liturgique**

Cette Bible, nous l'avons dit, n'est pas le produit d'un éditeur particulier ni du bon plaisir de



spécialistes donnant libre cours à leur spontanéité. Elle a été voulue pour être au service de l'écoute communautaire de la Parole de Dieu par les fidèles, une Parole qui engage leur vie, leur foi et leur agir à la suite de Jésus de Nazareth, confessé Christ et Sauveur. C'est dire que cette traduction ne sera liturgique que le jour où, après avoir été introduite dans les nouveaux Lectionnaires (courant 2014), elle sera réellement proclamée, reçue et commentée au sein d'une assemblée en prière.

*(voir photo. C'est la liturgie de la Parole qui donne au texte sa dimension liturgique)*

### **Servir aux fidèles les trésors de la Sainte Ecriture**

Comme tous les livres liturgiques, cette œuvre ecclésiale n'est pas signée. L'entreprise ayant été menée sur 17 années, 12 des spécialistes qui y ont contribué sont déjà décédés, et parmi les évêques qui en passèrent commande, seuls quelques-uns étaient encore en fonction en 2013 pour la "réceptionner" ! C'est dire que les méandres de cette longue histoire de validation, tout comme le nombre et la diversité des acteurs impliqués, témoignent de l'importance de cette nouvelle traduction officielle liturgique. Souhaitons plaisir et joie aux lecteurs de cette Bible, disponible en librairie (en grand ou petit format) comme sur internet (version e-book).

Sr Isabelle Donegani  
*Bibliste, La Pelouse sur Bex*